

(1) **M. l'abbé Joseph-Herménégilde COUSINEAU**

fit ses études classiques et théologiques au collège de Sainte-Thérèse ; fut ordonné prêtre le 24 août 1880 ; enseigna la philosophie au même collège jusqu'en 1888 ; puis alla à Rome trois ans, où il obtint les titres de docteur en philosophie et en théologie ; revint à Sainte-Thérèse en 1891 et continua à enseigner la philosophie ; s'occupa aussi de la procure pendant une couple d'années ; fut supérieur de 1895 à 1900 ; curé de Saint-Eustache depuis 1900.

(2) **M. le chanoine L.-E. COUSINEAU** étudia

au collège de Sainte-Thérèse de 1874 à 1883 ; fit une année de théologie à Sainte-Thérèse et deux ans au grand séminaire de Montréal ; fut ordonné prêtre le 18 septembre 1886 ; étudia à Rome de 1886 à 1889, où il obtint les degrés de docteur en théologie et en droit canonique ; fut vicaire à Sainte-Thérèse, trois ans, jusqu'en 1892 ; fut appelé à l'archevêché où il exerça les fonctions de vice-chancelier jusqu'en 1898 ; fut ensuite deux ans en repos ; est économiste de l'archevêché depuis 1900 et chargé de l'administration de la *Semaine religieuse* depuis 1894 ; fut créé chanoine titulaire de la cathédrale de Montréal en 1894, et chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres en 1909.

(3) **M. l'abbé Laurent-Arthur JASMIN** fit ses

études classiques à Sainte-Thérèse, théologiques au grand séminaire de Montréal ; fut ordonné prêtre le 6 juillet 1890 ; alla étudier à Rome de 1890 à 1892, d'où il revint docteur en théologie et en droit canonique ; fut professeur de philosophie au collège de Sainte-Thérèse de 1892 à 1903 ; est supérieur du même collège depuis 1903 et